



Fongicide contre le mildiou de la pomme de terre et des cultures légumières

INFINITO®

Conditionnement(s)

Bidon 5 L

Bidon 10 L

Fiche d'identité

Composition : fluopicolide 62.5 g/l, soit 5.56% (m/m) propamocarbe - chlorhydrate 625 g/l, soit 55.56% (m/m)

Formulation : suspension concentrée (concentré fluidifiable)

Numéro AMM : 2090136

Détenteur d'homologation : Bayer S.A.S - Bayer CropScience 16, rue Jean-Marie Leclair - CS 90106 - F-69266 Lyon Cedex 09

Substance active : fluopicolide
Teneur : 62.5g/l, soit 5.56% (m/m)
Famille chimique : acyl picolide
Mode d'action : Agit sur les protéines de type spectrine, qui assurent la stabilité entre la membrane et le cytosquelette des oomycètes.

Substance active : propamocarbe - chlorhydrate
Teneur : 625g/l, soit 55.56% (m/m)
Famille chimique : carbamates
Mode d'action : Action translaminare et doté de propriétés systémiques par le xylème

Description

INFINITO est un fongicide préventif, translaminare, pour lutter contre le mildiou de la pomme de terre et des cultures légumières. Ses propriétés translaminaires et anti-sporulantes lui permettent de protéger la face supérieure et la face inférieure des feuilles traitées, ainsi que les nouvelles pousses et d'éviter le développement des foyers primaires, voire de bloquer les contaminations secondaires. INFINITO agit sur plusieurs étapes dans le cycle de développement de Phytophthora infestans. Il a un fort effet sur la germination des spores, la libération des zoospores, il inhibe la mobilité des zoospores et empêche la croissance mycélienne dans les tissus. Il agit également sur la germination directe des zoospores. Par ailleurs, INFINITO assure également un haut niveau d'efficacité vis-à-vis du mildiou du tubercule.

Préparation

Préparation de la bouillie

Verser Infinito dans la cuve du pulvérisateur remplie au 3/4 d'eau. Terminer le remplissage de la cuve et maintenir une agitation modérée jusqu'à la fin de l'application.

Mélanges et compatibilité

La miscibilité d'Infinito est très bonne. Il est compatible avec la plupart des huiles et insecticides du marché.

Les mélanges doivent être mis en oeuvre conformément à la réglementation en vigueur et aux recommandations des guides de bonnes pratiques officiels. Pour connaître le détail pratique de cette mise en oeuvre, il est nécessaire de contacter au préalable le 0 800 25 35 45.

Traitement

Voir en fin de fiche, après le Tableau des usages

Précautions à prendre

Pour le stockage

Conserver les produits dans leur emballage d'origine, dans des locaux fermés à clé, à l'écart de tout aliment et boisson, y compris ceux pour animaux et hors de portée des enfants. Les locaux doivent être frais et ventilés.
- Conserver le produit dans son emballage d'origine, dans des locaux fermés à clé, à l'écart de tout aliment et boisson y compris ceux pour les animaux, et hors de portée des enfants. Les locaux doivent

être frais et ventilés.

Mesure de protection des individus

Pour l'emploi

RECOMMANDATIONS PARTICULIERES

Il appartient à l'utilisateur d'un produit de vérifier avant son emploi, que la parcelle à traiter ne présente pas de souches de parasites résistantes, soit naturellement, soit par acquisition, en particulier du fait de l'usage répété de mêmes substances actives ou de mêmes familles chimiques. La présence de souches résistantes peut entraîner une réduction de l'efficacité, voire une inefficacité du produit dont l'usage est envisagé. Pour retarder ou limiter l'apparition de souches résistantes, il est impératif de se reporter à la notice d'utilisation et aux recommandations des Bulletins de Santé du Végétal et des organisations professionnelles.
- Eliminer les fonds de cuve conformément à la réglementation en vigueur.

Pour l'élimination du produit et de l'emballage

- Retirer les vêtements de travail, puis se laver les mains et le visage à l'eau et au savon.
Emballage: - pour les emballages en plastique d'un volume inférieur ou égal à 25 litres, les éliminer via les collectes organisées par les distributeurs partenaires de la filière Adivalor. ADIVALOR : 0 810 12 18 85 (Numéro Azur prix d'un appel local).
- pour les autres emballages, rendre inutilisable et valoriser selon la réglementation en vigueur (collecte sélective, déchetteries, ordures ménagères).
- Pour l'élimination des produits non utilisables, faire appel à une entreprise habilitée pour la collecte et l'élimination des produits dangereux.
- Ne pas réutiliser les emballages vides et les éliminer via une collecte organisée par les distributeurs partenaires de la filière Adivalor ou un autre service de collecte spécifique.

Les gestes responsables

BPP_1 - Application foliaire avec 1 liquide

Important

Respecter les usages, doses, conditions et précautions d'emploi mentionnés sur l'emballage qui ont été déterminés en fonction des caractéristiques du produit et des applications pour lesquelles il est préconisé. Conduisez sur ces bases, la culture et les traitements selon la bonne pratique agricole en tenant compte, sous votre responsabilité, de tous facteurs particuliers concernant votre exploitation, tels que la nature du sol, les conditions météorologiques, les méthodes culturales, les variétés végétales, la résistance des espèces...

PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.



INFINITO

Le fabricant garantit la qualité de ses produits vendus dans leur emballage d'origine ainsi que leur conformité à l'autorisation de vente du Ministère de l'Agriculture.

Compte tenu de la diversité des législations existantes, il est recommandé, dans le cas où les denrées issues des cultures protégées avec cette spécialité sont destinées à l'exportation, de vérifier la réglementation en vigueur dans le pays importateur.

Toxicologie

Classement de la formulation

- Xi - Irritant
- N - Dangereux pour l'environnement

R43 : Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

R50/53 : Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Délai de rentrée des travailleurs dans la zone traitée : 48 heures après traitement.

S24 : Éviter le contact avec la peau.

S37 : Porter des gants appropriés.

S35 : Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toute précaution d'usage.

S57 : Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant.

SPe3 : Pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone non traitée de 5 mètres par rapport aux points d'eau.

SPe1 : Pour protéger les eaux souterraines, ne pas

appliquer ce produit ou tout autre produit contenant du fluopicolide plus d'un an sur deux sur la même parcelle, à raison d'un maximum de 4 applications par an pour la pomme de terre.

SPe1 : Pour protéger les eaux souterraines, ne pas appliquer ce produit ou tout autre produit contenant du fluopicolide plus de 2 fois par an et par culture légumière.

- Porter des gants et un vêtement de protection appropriés pendant le mélange/chargement et l'application de la préparation.

Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage.

Respectez les instructions d'utilisation afin d'éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.

Information santé

Premiers secours

Conseils généraux Inhalation Contact avec la peau Contact avec les yeux Ingestion Rincer la bouche. Ne PAS faire vomir. Appeler immédiatement un médecin ou un centre AntiPoison.Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes. Après les 5 premières minutes, enlever les lentilles cornéennes, si présentes, continuer à rincer l'oeil. Faire appel à une assistance médicale en cas d'apparition d'une irritation qui persiste. Nettoyer avec une grande quantité d'eau et du savon, si disponible, avec du polyéthylène glycol 400, puis rincer avec de

l'eau. Si les troubles se prolongent, consulter un médecin. Amener la victime à l'air libre. Garder la victime au repos et la maintenir au chaud. Appeler immédiatement un médecin ou un centre AntiPoison. S'éloigner de la zone dangereuse. Maintenir et transporter la victime en position latérale de sécurité. Enlever immédiatement tout vêtement souillé et le mettre à l'écart.

En cas de perte de la Fiche de données de sécurité, celle-ci peut vous être à nouveau fournie sur simple appel au 0 800 25 35 45 ou être consultée sur les sites internet : www.bayer-agri.fr et www.quickfds.com.

En cas d'urgence, appeler le 15 ou le centre antipoison puis signalez vos symptômes au réseau "Phyt'attitude" n° vert 0 800 887 887 (appel gratuit depuis un poste fixe).

Transport et Stockage

Point gélif : -15 °C

Température maximum : 40 °C

N°ONU : 3082

Classes de danger

Danger principal	Danger secondaire	Danger tertiaire
9 - Matières et objets dangereux divers	-	-
Dangereux pour l'environnement	-	-

Tableau des usages et doses autorisées

Cibles / Usages		Doses	Spécifications d'usage	DAR (en jours) ou Stades cultures (NC=non concerné)	Précautions environnement (voir légendes)
Culture					
Brocoli	Mildiou	1.6l/ha	1 trait./an	14	1a, 5b
Chou de Bruxelles	Mildiou	1.6l/ha	1 trait./an	14	1a, 5b
Chou pommé	Mildiou	1.6l/ha	1 trait./an	14	1a, 5b
Chou-fleur	Mildiou	1.6l/ha	1 trait./an	14	1a, 5b
Choux-raves	Mildiou	1.6l/ha	1 trait./an	14	1a, 5b
Laitue plein champ	Mildiou des composées	1.6l/ha	2 trait./an	14	1a, 5b
Laitue sous serre	Mildiou des composées	1.6l/ha	2 trait./an	21	1a, 5b



Culture	Cibles / Usages	Doses	Spécifications d'usage	DAR (en jours) ou Stades cultures (NC=non concerné)	Précautions environnement (voir légendes)
Melon	Mildiou	1.6l/ha	1 trait./an	3	1a, 5b
Oignon	Mildiou	1.6l/ha	2 trait./an	7	1a, 5b
Pomme de terre	Phytophthora, Mildiou	1.6l/ha	4 trait./an Pulvérisation des parties aériennes	7	1a, 5a

Pour la pomme de terre, respecter un délai de 40 jours entre le dernier traitement avec une préparation à base de propamocarbe et la plantation ou le semis de la culture suivante. Ne pas utiliser les choux traités avec le produit Infito pour l'alimentation animale. Non autorisé sur choux feuillus
 Limites maximales en résidus de substances actives : se reporter aux LMR en vigueur au niveau de l'Union Européenne et consultables à l'adresse : http://ec.europa.eu/sanco_pesticides/public/index.cfm

1. Organismes aquatiques

1a. . Pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone non traitée de 5 mètres par rapport aux points d'eau.
 Le tableau ci-dessus fait apparaître les précautions à prendre pour l'environnement, fixées par l'autorisation de mise en marché de la spécialité.
 Si ZNT aquatique non fixée (en l'absence sur l'étiquette de zone non traitée par rapport aux points d'eau), respecter, selon les dispositions de l'arrêté du 12 septembre 2006, la valeur minimale suivante : Zone non traitée 5 mètres.

5. Eaux souterraines

5a. . Pour protéger les eaux souterraines, ne pas appliquer ce produit ou tout autre produit contenant du fluopicolide plus d'un an sur deux sur la même parcelle, à raison d'un maximum de 4 applications par an.
 5b. . Pour protéger les eaux souterraines, ne pas appliquer ce produit ou tout autre produit contenant du fluopicolide plus de 2 fois par an et par culture.

Traitement

Dose(s) préconisée(s)

En pomme de terre la dose recommandée est 1,4l/ha. Cette dose peut-être modulée jusqu'à 1.6l/ha, suivant les Bulletins de Santé du Végétal.
 En cultures légumières la dose recommandée est 1,6 l/ha.

Conditions de traitement (époque, stade, seuil d'intervention)

Attention : en cas de recours à des techniques culturales nouvellement mises en oeuvre par l'utilisateur ou présentant une quelconque spécificité, l'utilisateur doit en informer son fournisseur avant toute utilisation du produit, afin que ce dernier puisse en vérifier la faisabilité avec le fabricant du produit.

INFINITO s'applique préventivement en fonction des risques de mildiou. Se référer aux Bulletins de Santé du Végétal.

Pomme de terre : INFINITO peut s'utiliser pendant toute la période de sensibilité de la culture au mildiou dès le stade 15-20 cm de la pomme de terre à la dose de 1,4l/ha à 1,6l/ha, en préventif, à la cadence de 7 jours. Nombre d'applications: afin d'éviter l'apparition de résistances, veiller à ne pas dépasser 4 applications par saison.

Laitue : INFINITO s'utilise dès la reprise de végétation au stade 3 feuilles étalées. renouveler l'applications au bout de 7 à 10 jours suivant l'évolution de la maladie ou avant pomaison pour protéger la fin de cycle. Respecter le DAR de 14 jours en plein champ et 21 jours sous serre.

Oignon : INFINITO s'utilise à partir du grossissement et de l'allongement des feuilles et jusqu'au début de sénescence de celles-ci. Ne pas excéder 7 jours entre deux traitements en cas de risque mildiou important. Respecter le DAR de 7 jours.

Melon : INFINITO s'utilise dès l'apparition du risque mildiou du stade 3 feuilles étalées jusqu'à la maturité du fruit en respectant le DAR de 3 jours. INFINITO pourra être utilisé en particulier à partir du stade nouaison.

Choux : INFINITO s'utilise du stade 3 feuilles étalées jusqu'à la fin de la formation des têtes en respectant le DAR de 14 jours. INFINITO est homologué sur tout type de choux sauf choux feuillus. Ne pas utiliser les choux traités pour l'alimentation animale.

Attention : en cas de recours à des techniques culturales nouvellement mises en oeuvre par l'utilisateur ou présentant une quelconque spécificité, l'utilisateur doit en informer son fournisseur avant toute utilisation du produit, afin que ce dernier puisse en vérifier la faisabilité avec le fabricant du produit.

Application (matériel, pression)

INFINITO s'applique avec tous les types d'appareils de pulvérisation foliaire.
 Veiller à la qualité de pulvérisation pour obtenir une répartition homogène de la bouillie et assurer une bonne pénétration du produit dans l'ensemble de la masse végétative.
 Adapter la quantité de bouillie par hectare au volume de végétation à protéger

Conditions du milieu

Le comportement d'Infito est indépendant de la température et de la luminosité. Une fois séché sur le feuillage, l'efficacité d'Infito n'est plus influencée par la pluviométrie.



N° agrément Bayer SAS : RH02118 (distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs professionnels et application en prestation de services)



Bayer CropScience

Bayer S.A.S. - Bayer CropScience
16, rue Jean-Marie Leclair
CS 90106
F-69266 Lyon Cedex 09
www.bayer-agri.fr

Bayer Service *infos*
▶ N°Vert 0 800 25 35 45

